

## La Fondation Abbé Pierre, c'est quoi ?

Reconnue d'utilité publique en 1992, la Fondation Abbé Pierre a pour objet d'agir afin que toutes les personnes démunies puissent accéder à un logement décent et à une vie digne. Son action s'articule autour du financement de projets liés au logement, de l'accueil et de l'aide aux personnes sans abri, de la sensibilisation de l'opinion et de l'interpellation des pouvoirs publics.

### accompagner

Le programme « SOS Taudis » contribue à l'éradication de logements insalubres ou indécents. **Chaque année, 250 à 300 logements sont réhabilités.**

### accueillir

Grâce à un réseau de **28 Boutiques Solidarité et 41 Pensions de famille** implantées à travers tout le pays.

### construire

Par le financement, le soutien logistique et technique en direction de partenaires associatifs locaux, **500 logements très sociaux sont créés ou rénovés chaque année.**

### communiquer

La sensibilisation fait partie des missions de la Fondation Abbé Pierre. **C'est par ses publications et son travail auprès des médias que la Fondation diffuse ses chiffres et ses analyses.**

### être solidaire

La Fondation initie des actions de solidarité internationale qui impliquent des partenaires locaux pour permettre à des familles démunies de trouver ou de se (re)construire un toit.

### expertiser

Chaque année, le rapport sur « L'État du mal-logement en France » décrypte la politique du logement et présente des propositions.



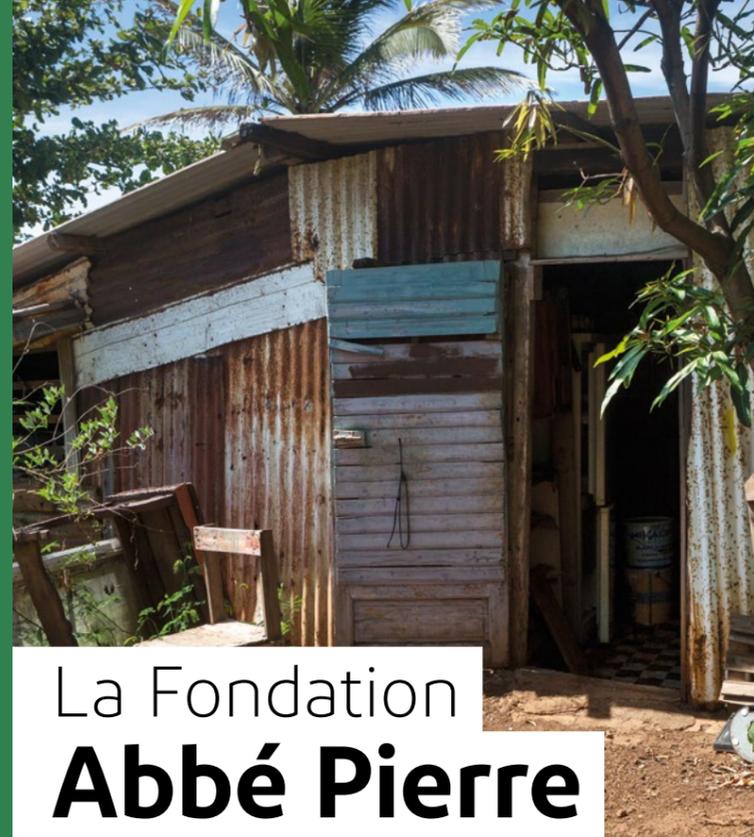
*Être humain !*

Fondation Abbé Pierre  
Île de La Réunion / Océan Indien

Directeur : Matthieu Hoarau  
la.reunion.ocean.indien@fondation-abbe-pierre.fr  
Tél. : 02 62 40 99 71

23, rue Henri Leveueur  
97400 Saint-Denis

[www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr)



## La Fondation Abbé Pierre

ÎLE DE LA RÉUNION / OCÉAN INDIEN



*Être humain !*



Édito

## La vérité en proximité

Le souci premier de l'abbé Pierre, celui qui justifie toutes nos actions en régions, est d'être sur le terrain, avec les personnes les plus en difficulté de logement. Pour cela, nous devons être en proximité avec elles. Grâce aux équipes de nos agences régionales, les deux piliers de la Fondation, **l'action et la sensibilisation**, se concrétisent par l'accompagnement et l'observation.

Dialoguer en permanence avec les maires, les élus, les préfets et préfètes. Soutenir les actions engagées par les associations locales et faciliter leur mise en œuvre. Entretenir le lien avec les journalistes dont nous avons besoin pour sensibiliser les responsables politiques et le grand public. Entraînée par son directeur, l'agence mobilise, communique, met en action.

**Les équipes nationales et régionales se complètent parfaitement.** Notre expertise reconnue sur le mal-logement se nourrit d'un échange constant entre les différentes entités et les projets concrets sur chacun des territoires. Nous tirons notre force de cette démarche collective et d'une liberté d'expression et d'action à laquelle nous sommes profondément attachés. Notre financement provenant presque exclusivement de dons, **notre parole est sans étiquette et sans censure.** Les élus et les partenaires y sont sensibles. Être libres renforce notre crédibilité.

Merci à nos donateurs sans qui nous ne pourrions déployer nos actions auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Ils partagent avec nous un sens politique de l'aide. Merci à toutes et tous pour la qualité de votre engagement sur le terrain. ■

**Laurent Desmard,**  
Président de la Fondation Abbé Pierre



## Un réseau vivant : « De la rue au logement »

Face à l'augmentation constante du nombre de personnes sans solution de logement, la Fondation répond par **une action collective, en partenariat avec des acteurs locaux**, via le réseau « De la Rue au Logement ». L'objectif est de **créer la synergie nécessaire à l'émergence d'idées et d'initiatives** pour accompagner les personnes de la rue vers le logement et lutter contre les expulsions locatives. Cette orientation est incarnée notamment par notre « Pôle Logement d'Abord » et les trois Boutiques Solidarité de l'Île, dont deux sont gérées par des associations. Ce sont des lieux d'accueil inconditionnels.

## 6 Réunionnais sur 10 sont éligibles à un logement très social

De plus, un travail collectif fait valoir le droit à l'accès et au maintien dans un logement digne et décent de chacun, en fonction de ses besoins et de ses ressources. Il est mené par le réseau ADLH (Accompagnement aux droits liés à l'habitat) qui est composé d'une **quinzaine de permanences associatives\***.

Enfin, pour lutter contre le sans-abrisme, la **Fondation développe de nouvelles solutions de logement**, via le financement des Maisons relais et des opérations d'acquisition avec Solifap, la société d'investissements solidaires créée par la Fondation, pour produire du logement abordable et de qualité pour les personnes isolées à faibles ressources. 🏡

\* en 2022



## Pour des habitats dignes : sensibiliser et agir

À La Réunion, dans un contexte de précarité massive où 14 % des ménages souffrent de la précarité énergétique, **l'urgence consiste à aider les ménages à payer leurs factures d'énergie**, via la commission des « Appels de détresse ».

Parmi les spécificités des territoires ultra-marins : **l'absence de diagnostic de performance énergétique (DPE), l'indivision foncière très élevée** (40 % des biens privés donnent lieu à une succession bloquée), **les habitats informels** édifiés majoritairement sans droit ni titre **difficiles à repérer**.

Habitats de fortune, cases en bois sous tôles, absence d'eau chaude et d'électricité, logements sur-occupés... Ces habitations indignes font peser sur les occupants les plus modestes une menace sanitaire, sécuritaire, psychologique et sociale.

Pour mieux accompagner les ménages vers la sortie de l'indignité, une première action consiste à soutenir financièrement les propriétaires les plus pauvres via les **chantiers solidaires** issus du programme « SOS Taudis ».

Chaque année, grâce à un dispositif spécifique en outre-mer, l'**OGRAL** (Opérations GRoupées d'Amélioration Légère de l'habitat) et la Fondation viennent en aide à des ménages dans le cadre de l'autoréhabilitation accompagnée.

À Mayotte, où l'on recense environ 27000 habitations précaires, **l'action de la Fondation se caractérise par la veille et le partage d'expertise** auprès des acteurs locaux.

À Madagascar, le projet « Un logement Digne pour Toutes et Tous », mené avec l'Agence Française de Développement (AFD) et nos partenaires locaux, apporte des réponses directes aux habitants des quartiers précaires de la capitale malgache. **L'enjeu est aussi d'orienter les politiques d'habitat.** 🏡



## Un plaidoyer en action : 5 engagements pour les maires

La Fondation interpelle directement les pouvoirs publics. Elle participe aux différentes instances politiques pour faire entendre la voix des personnes mal logées et proposer des issues à la crise du logement. Elle est allée à la rencontre des maires et présidents d'intercommunalité pour questionner leur ambition en matière de lutte contre le mal-logement et leur proposer cinq engagements pour une mise en œuvre tangible sur leur territoire :

- 1. faire de sa commune un territoire « zéro personne SDF »**
- 2. produire du logement social ou privé abordable**
- 3. réduire de moitié l'habitat indigne sur sa commune**
- 4. renforcer la mobilité résidentielle et revaloriser les quartiers**
- 5. réduire le nombre de ménages en impayés de loyer ou menacés d'expulsion.**

Ce contrat est l'occasion de dialoguer avec les acteurs politiques et de les sensibiliser à l'action et l'apport de la Fondation sur leur territoire : dynamique de réseau, veille sur le mal-logement, et réponses concrètes aux personnes mal logées... 🏡



**Le mot du directeur**  
**« Apporter des réponses aux besoins des personnes dans les territoires ultra-marins. »**

**« Avec nos partenaires et nos bénévoles, nous sommes une caisse de résonance des enjeux spécifiques ultra-marins du mal-logement. »**

Matthieu Hoarau, directeur de l'agence Île de La Réunion / Océan Indien

## Île de La Réunion Océan Indien en chiffres\*

- Boutiques Solidarité
- Pension de famille
- Un logement digne pour tous



CHAQUE ANNÉE :



**1934 PERSONNES IMPACTÉES**  
PAR LES 15 NOUVEAUX PROJETS  
PORTÉS ET FINANCÉS



**300 PERSONNES ACCOMPAGNÉES**  
DANS LE CADRE DES ADLH



**30 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS**  
(OGRAL, ARA, SOS TAUDIS)



**60 PERSONNES ACCOMPAGNÉES**  
PAR LE PÔLE LDA



**PRÈS DE 1400 PERSONNES  
ACCUEILLIES**  
DANS LES BOUTIQUES SOLIDARITÉ

\* En moyenne sur 3 ans